

ARRETE N° 2019 - 065 du 26 FEV. 2019

La présidente de l'université Paris Diderot – Paris 7,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.952-6-1 ;
 Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;
 Vu les délibérations du conseil académique en formation restreinte aux enseignants-chercheurs et aux professeurs (séance du 30 janvier 2019) ;

ARRETE :

Article 1 : Le comité de sélection créé en vue de pourvoir l'emploi n° 4409 (profil : Astrophysique et lois fondamentales de l'Univers) est constitué des membres suivants :

Qualité	Civilité	Prénom	NOM	Etablissement	Président (P) - Vice-président (VP)
Interne, rang A	Mme	Cécile	DE HOSSON	Université Paris Diderot	P
Interne, rang A	M.	Jacques	LE BOURLOT	Université Paris Diderot	
Interne, rang A	M.	Sébastien	FROMANG	Université Paris Diderot	
Interne, rang A	M.	François	LE DIBERDER	Université Paris Diderot	
Interne, rang A	M.	Etienne	PARIZOT	Université Paris Diderot	
Externe, rang A	Mme	Cécile	ENGRAND	CNRS	
Externe, rang A	M	Sylvain	BONTEMPS	CNRS	
Externe, rang A	Mme	Michela	PETRINI	Sorbonne Université	
Externe, rang A	Mme	Chiara	FERRARI	Observatoire Côte d'Azur	
Externe, rang A	M	Pascal	BORDÉ	Université Bordeaux	VP
Externe, rang A	M	Guillaume	DUBUS	CNRS	
Externe, rang A	M	Stephane	COLOMBI	CNRS	

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Article 3 : La directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté.



Christine CLERICI